

COMITE SYNDICAL DU PORT DE DIEPPE

***Le Syndicat Mixte du port de Dieppe
adopte son budget supplémentaire 2010***

Le Comité Syndical du port de Dieppe s'est réuni vendredi 8 octobre 2010 sous la présidence d'Alain Le Vern, président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe, président de la Région Haute-Normandie pour voter le budget supplémentaire 2010. La séance a permis au président Le Vern de souligner la bonne santé des quatre activités portuaires mais aussi d'évoquer l'état d'avancement des grands projets portuaires mis en œuvre par le Syndicat Mixte.

Depuis sa création, le 1^{er} janvier 2007, le Syndicat Mixte investit massivement pour renforcer l'attractivité du port de Dieppe. 45 millions d'euros d'Investissements sont programmés jusqu'en 2013 pour rénover l'outillage et les infrastructures portuaires. 37% sont affectés au Commerce-Transmanche, 34% pour les infrastructures générales, 18% pour la pêche et 11% pour la plaisance.

Le Syndicat Mixte adopte son budget supplémentaire 2010

Le budget supplémentaire 2010 traduit les nécessaires ajustements financiers liés aux dépenses et aux recettes de l'exercice en cours.

Une gestion rigoureuse de l'argent public a permis au Syndicat Mixte de dégager 1,4 million d'euros de l'exercice 2009 pour financer d'importants investissements comme la zone technique pêche, le port à sec, le bâtiment Ango et le siège du Syndicat Mixte.

Le port de Dieppe renoue avec la croissance

Statistiques arrêtées au 31 septembre 2010

Transmanche. Louis Dreyfus Transmanche Ferries a réorganisé son service en fonctionnant avec un seul navire sur la ligne Dieppe-Newhaven tout en maintenant deux rotations quotidiennes. Dans ce contexte et malgré la crise qui frappe durement le trafic maritime, les résultats confirment l'intérêt de la ligne avec 902 611 tonnes de fret, 206 971 passagers, 64312 voitures, 3079 remorques non accompagnées.

A noter : le mois de septembre 2010 comparé au mois de septembre 2009 enregistre une progression de 6,5% pour le trafic fret et de plus de 20% pour les véhicules tourisme et le nombre de passagers.

Commerce. 420 790 tonnes traitées (+ 11,27%).

- GIE Graves de Mer : la production débarquée dans le port extérieur de graves s'élève à 222 935 tonnes (-6,5%).
- Graines, huile, tourteaux et sable : 27420 tonnes de graines de colza et 45285 tonnes de sable (+151%) ont été importées. Les exportations d'huile, 68500 tonnes, sont en forte hausse (+46%) et celles de tourteaux avec 30874 tonnes demeurent stables.
- Eoliennes, bois, broyats de pneus et ferraille : le port de Dieppe joue la carte de la diversification et consolide pour la troisième année consécutive les nouveaux trafics.

A noter : les nouveaux trafics, en particulier d'éoliennes, génèrent, au-delà du tonnage et grâce aux prestations de grutage une importante valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires du Syndicat Mixte sur les opérations de levage-grutage est au 31 septembre 2010 déjà supérieur au résultat obtenu sur l'ensemble de l'année 2009.

Au total, tous trafics confondus avec le Transmanche, le volume traité à Dieppe atteint au 31 septembre 1 323 401 tonnes.

Pêche - Avec plus de 2000 tonnes traitées en criée dont 1352 tonnes de poissons, l'activité enregistre en 9 mois une forte hausse (+16%) par rapport à l'année précédente.

Plaisance - La saison 2010 marquée par les grands chantiers plaisance et la réhabilitation du bâtiment Ango enregistre davantage de visiteurs - 2231 - et un nombre de nuitées - 9399 - stable.

Adoption des tarifs d'usage et des droits de port 2011

→ Droits de port

Les tarifs 2011 sont identiques à ceux de l'année 2010.

→ Tarifs d'usage

Commerce

Les tarifs 2010 sont reconduits pour l'année 2011 à l'exception des tarifs de mise à disposition des terre-pleins, du tarif de l'eau (+2%) et des tarifs de grues et accessoires (+2%).

Pêche

Quelques tarifs de prestation à la criées (emballages vendeur et acheteur, lavage emballages, étiquettes sanitaires, eau douce...) sont adaptés en fonction des charges d'exploitation.

A noter : le Syndicat Mixte crée un tarif spécifique forfaitaire de trois semaines pour les entreprises faisant de la réparation navale sur la zone technique pêche.

Plaisance

1% de hausse est appliqué sur le tarif pour la location d'un anneau. Le tarif visiteur haute saison demeure inchangé.

A noter : un tarif pour les emplacements du port à sec est créé. Le prix d'une place - inférieur de 15% par rapport au tarif en vigueur dans le bassin Ango - varie selon la taille du bateau entre 878,10 euros et 1300,50 euros.

Le port de Dieppe poursuit en 2010/2011 sa cure de rajeunissement

La mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissement 2007/2013 du Syndicat Mixte permet de développer de manière équilibrée les quatre activités portuaires et de renforcer l'attractivité de la région.

→ Création d'un port à sec dans la forme de Radoub

La transformation d'une ancienne cale sèche en port à sec, en cœur de ville, constitue un projet unique en France de valorisation et de préservation du patrimoine maritime. Le port à sec aménagé sur 4 niveaux accueillera près de 300 bateaux à moteur jusqu'à 7 mètres de long sur un espace adapté à la manœuvre des bateaux à terre et doté de tous les services. Le montant de l'opération s'élève à 4 millions d'euros. La deuxième phase des travaux de réhabilitation de la forme est engagée avant l'installation en début d'année des racks et du transstocker. La mise en service du port à sec est prévue à la fin du printemps 2011.

→ Réhabilitation du bâtiment Ango

Le bâtiment en cours de rénovation accueillera pour la saison touristique 2011 sur 1000m² les services de la plaisance, l'Office de Tourisme d'Agglomération Dieppe-Maritime et le Cercle de Voile de Dieppe. Un investissement de 2 millions d'euros pour une construction Haute-Qualité Environnementale au cœur de la cité, entièrement dédiée à la plaisance et à la promotion touristique de la région dieppoise.

→ Réorganisation de l'accueil Transmanche et de la gare fret.

Le réaménagement des aires de stationnement et le déplacement des postes de contrôle programmés par le Syndicat Mixte ont pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et d'agrandir la zone publique dédiée au pré-embarquement tout en répondant aux obligations de sûreté et des contrôles douaniers. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 900 000 euros. La fin des travaux est prévue fin 2011.

→ Mise aux normes des installations de la pêche

Le Syndicat Mixte engage la mise aux normes des quais utilisés par les pêcheurs pour la débarque rapide des produits de la mer. La mise aux normes des terre-pleins et des accès eaux et électricité ans s'inscrit dans le cadre des règles communautaires applicables en matière d'hygiène. L'investissement s'élève à 950 000 euros. Les travaux débuteront en début d'année prochaine par le quai du Carénage.

Pour Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : *« la bonne santé financière et le dynamisme du Syndicat Mixte permettent d'ancrer le port de Dieppe dans la modernité. Les engagements pris sont tenus. Les résultats obtenus sur le front des 4 activités portuaires sont encourageants. Fort de la mobilisation du personnel, du soutien des collectivités, des partenaires économiques et de l'Union Européenne, je suis déterminé à poursuivre mon action au service du port pour réussir le développement économique et touristique de la région dieppoise ».*

